



# Formation professionnelle

## *Culture et fait métropolitain*

1<sup>ère</sup> session : les 2, 3 et 4 avril 2019  
2<sup>ème</sup> session : premier semestre 2023  
(modifiée décembre 2022)

•  
**lieu de la formation**  
Le Carreau du Temple  
2 rue Perrée 75003 Paris

•  
en partenariat avec  
le RIF, réseau Ile-de France des Musiques actuelles

•  
TERTIUS  
Maison des réseaux artistiques et culturels  
221 rue de Belleville  
75019 Paris  
tél : 06 12 31 94 48  
[www.tertius.fr](http://www.tertius.fr)  
déclaration organisme de formation : 11 75 53431 75

# sommaire

> <b>Présentation de la formation</b>	p.3
> <b>à qui est-elle destinée ?</b>	p.3
> <b>les thématiques centrales</b>	p.3
> <b>les objectifs en termes d'acquisition de nouvelles capacités</b>	p.4
> <b>la démarche pédagogique</b>	p.4
> <b>Contenus de la formation par journée</b>	p.5
1• <b>JOURNEE1</b>	
2 • <b>JOURNEE2</b>	
3• <b>JOURNEE3</b>	
> <b>Informations pratiques</b>	p.10
• <b>Le lieu de la formation</b>	
• <b>Les dates</b>	
• <b>Modalités de mise en œuvre</b>	
• <b>Modalités d'inscription</b>	



## Présentation de la formation

### LES ATTENDUS DE LA FORMATION

Pourquoi s'intéresser aujourd'hui au 'fait métropolitain', qui plus est sous l'angle de la vie culturelle et des politiques publiques de la culture ? Parce que le fait métropolitain existe au-delà des institutions qui, du reste, peinent à se stabiliser, particulièrement en Île-de-France. *C'est effectivement le cœur du sujet et il ne faut surtout pas attendre l'institutionnalisation qui, en plus, mettra des années à s'organiser, à monter en puissance : le temps des collectivités est un temps long, ne perdons pas de temps puisque la métropole existe* dit Pierre Mansat (conseiller de Paris et maire-adjoint chargé de Paris Métropole et des relations avec les collectivités territoriales d'Île-de-France de 2001 à 2014, puis chargé du Grand Paris auprès de Anne Hidalgo de 2014 à 2018).

La métropolisation va même en s'accroissant et ce sont d'abord les pratiques des habitant·e·s, des agents économiques, des acteurs de la société civile qui génèrent et composent cette métropolisation. Elle est un phénomène de longue durée, qui concerne désormais tous les continents.

### L'ENJEU DE LA COOPERATION

Il y a d'autres situations dans le monde où n'a pas été fait le choix de l'institution mais celui de métropoles de projets, permettant d'inventer des formes de coopération plus souples, plus malléables, plus liées à la vie métropolitaine et à ses enjeux, y compris aux pratiques et initiatives des habitant·e·s, des collectivités publiques, des entreprises dans ce domaine.

L'institutionnalisation à la française doit encore prouver sa capacité à s'enrichir des dynamiques sociales, culturelles, artistiques et à prendre la mesure de l'importance de la dimension culturelle, dans toutes ses acceptions, pour irriguer le projet métropolitain. La co-opération est le maître-mot de la métropole : il s'agit d'inventer donc des formes de coopération qui permettent de générer des politiques aux bonnes échelles.

Les acteurs du champ culturel pratiquent des formes de coopération et de fonctionnement en réseau depuis fort longtemps, et c'est le cas notamment dans le domaine des musiques actuelles, aussi bien au niveau national qu'au niveau régional. Comment la métropolisation institutionnelle peut venir appuyer, conforter, financer ces mécanismes de réseaux et de coopération ? Comment leur donner du souffle, des ressources et les aider à se développer ?

Par cette formation, il s'agit de produire le cadre d'une approche d'ensemble du phénomène métropolitain, tout en le pensant à partir des situations concrètes rencontrées par les participant·e·s.

## A qui est-elle destinée ?

À destination des élu·e·s, des acteurs culturels, des artistes et de tout·e·s professionnel·le·s (social, jeunesse, urbanisme, aménagement, économie, environnement) considérant la dimension culturelle partagée comme vecteur et levier d'un développement solidaire des métropoles.

## Les thématiques centrales

- Qu'est-ce que la culture / les cultures apportent aux Métropoles et en quoi « le fait métropolitain » et son institutionnalisation changent les politiques culturelles conduites jusqu'à présent ?

- Quelles responsabilités publiques dans le domaine de la culture à l'échelle des métropoles ? Ce qui suppose de travailler à la définition de l'intérêt métropolitain de manière dynamique et ouverte.
- Comment l'échelle métropolitaine peut-elle être l'occasion de penser différemment et d'articuler les différents registres d'actions (le registre de la création artistique, celui de l'économie, des services culturels aux habitant·e·s, de la citoyenneté et de la diversité culturelle, de l'éducation artistique et de la transmission, de la valorisation du patrimoine, de la culture et de l'art dans l'aménagement urbain...) qui structurent aujourd'hui les politiques publiques de la culture et qui sont trop souvent mobilisés indépendamment les uns des autres ?
- Comment relier les enjeux culturels métropolitains aux enjeux majeurs relatifs à la définition de la valeur dans notre société, à la préservation de la biodiversité, aux modes de gouvernance et d'engagement citoyen ?
- Comment formuler, comment co-élaborer, dans le contexte de montée en charge des métropoles, une volonté culturelle partagée ?

Apporter des éléments de réponse à ces questions suppose de travailler les différents modes d'interprétation du phénomène métropolitain, les méthodologies et la gouvernance de la culture à cette échelle.

## Les objectifs généraux en termes d'acquisition de nouvelles capacités professionnelles

- > connaître et comprendre les enjeux métropolitains dans leurs différentes dimensions : historiques, socio-politiques, institutionnelles, urbaines, économiques et en quoi ils interagissent avec les dynamiques culturelles et artistiques des territoires métropolitains,
- > être en capacité de concevoir et de conduire un projet culturel dans son propre contexte métropolitain en maîtrisant les différentes composantes, tout particulièrement dans le domaine des musiques actuelles,
- > pouvoir et savoir exposer ses propres problématiques professionnelles, de les analyser collectivement et d'en dégager des orientations d'action opérationnelles et adaptées au contexte,
- > être en capacité de co-élaborer en équipe des projets culturels complexes.

## Démarche pédagogique

De manière générale :

- le matin est consacré aux interventions / conférences
- et l'après-midi aux travaux collectifs et opérationnels en analyse de pratiques professionnelles.

Au principe même de cette formation : partir des projets/des problématiques de nature métropolitaine des participant·e·s.

Chacun·e sera invité·e à les mettre en jeu de façon à les travailler collectivement et cela dans une relation de réciprocité avec les intervenant·e·s.

En effet, des intervenant.e.s, après leurs propres interventions, vont contribuer, en égalité et réciprocité avec les stagiaires, aux travaux collectifs à partir des projets et problématiques concrètes proposées avec donc la démarche d'analyse des pratiques conduite par les formateurs.

Dans ce cadre, le groupe de formation est un groupe-ressources les uns pour les autres et les savoirs se construisent par ce travail approfondi sur des situations concrètes et partagées.

#### MODALITE D'ADMISSION

#### ENTRETIENS AVEC LES PARTICIPANT.E.S

Pour ce faire, les formateurs inviteront les participant(e)s, un mois avant la session de formation, à leur faire part de leur choix du projet, de la problématique qui servira de fil conducteur pendant toute la durée de la formation.

**Claude Paquin** et **Geneviève Goutouly-Paquin** en accompagneront la formulation/l'approfondissement par un entretien, soit dans le cadre d'une rencontre, soit par vidéoconférence.

#### EVALUATION

Une évaluation dite 'à chaud' sera réalisée au terme de la session avec l'application Digiforma Complémentairement, une évaluation 'à froid' sera conduite également avec l'application Digiforma 30 jours après la session.

## Contenus de la formation par journée

### JOURNEE 1

#### MATIN

> Accueil des participant.e.s à partir de 8 heures 30.

**Séquence 1** : Présentation et attendus et déroulement de la formation

Durée de la séquence : 1 heure

> Ouverture de la formation par Sandrina Martins, directrice du Carreau du Temple, par Claude Paquin et Geneviève Goutouly-Paquin de TERTIUS, en présence de Danièle PREMEL, vice-présidente de la Métropole du Grand Paris, déléguée au développement culturel.

#### *Objectifs*

> être en capacité de situer cette action de formation professionnelle dans le contexte de l'institutionnalisation de la métropole parisienne (création en janvier 2016).

#### *Contenus*

- > les attendus théorico-pratiques de cette formation professionnelle
- > le couple fait métropolitain / institutionnalisation métropolitaine : le cas francilien – premiers éléments
- > le déroulement de la formation aux plans pédagogique et pratique

#### *Moyens*

- intervention des deux formateurs
- intervention direction du lieu d'accueil de la formation
- intervention introductive de l'élue métropolitaine

### *Programme pédagogique*

- > accueil – présentation du Carreau du Temple - établissement culturel et sportif de la Ville de Paris, au cœur de la capitale et de la métropole – et de son projet > une visite du lieu est prévue au cours des trois jours, en dehors du temps de formation,
- > présentation des stagiaires et de leur(s) problématique(s) métropolitaine(s) suite aux entretiens conduits de pré-formation
- > les attendus de la formation
- > le déroulement pédagogique et pratique de celle-ci.

### **Séquence 2** : le cadre général de la question métropolitaine

Durée de la séquence : 2 heures 30

### *Objectifs pédagogiques*

- > être en capacité d'appréhender la réalité et la question métropolitaine à l'échelle de Paris et de la Région Ile-de-France,
- > être en capacité de se situer, d'agir en toute pertinence et de contextualiser son action dans le cadre de la métropolisation parisienne et francilienne, avec ses institutions et ses acteurs.

### *Contenus*

- > la genèse de la métropolisation parisienne : les principales étapes du XIXe siècle à aujourd'hui et notamment la création des grands syndicats intercommunaux,
- > les termes des débats, la nature des décisions et les premières pierres de la création de la Métropole du Grand Paris à partir de 2001,
- > après la création de la MGP au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : ses principaux enjeux en matière d'aménagement du territoire, de logement, d'environnement, de développement économique,
- > les institutions de la métropole parisienne,
- > comparaisons internationales et européennes.

### *moyens*

- Intervention/conférence
- avec remise de l'enregistrement de l'intervention de Didier Bertrand

### *programme pédagogique*

- > Intervention de Didier BERTRAND, directeur de la mission Grand Paris à la mairie de Paris, consacrée à la genèse, aux enjeux et aux perspectives de la métropole du Grand Paris, accompagnée de points de comparaison avec les métropoles régionales et les métropoles européennes,
- > interactions avec les participant.e.s à la fois en cours d'intervention et dans la suite de l'intervention.

## **JOURNEE1**

### **APRES-MIDI**

**Séquence 3** : les enjeux culturels de la métropole du Grand Paris et les conditions d'exercice de la délégation au développement culturel de la Métropole du Grand Paris

Durée de la séquence : 1 heures 30

### *Objectifs*

- > être en capacité de maîtriser les enjeux culturels métropolitains, en particulier ceux du Grand Paris,
- > être en capacité d'identifier les conditions d'exercice de la délégation au développement culturel de la MGP et son articulation avec les autres instances culturelles de Paris et de la région francilienne.

### *Contenus*

- > après le rapport officiel de Daniel JANICOT de 2011 sur *la dimension culturelle du Grand Paris*, quelle place pour la culture au sein de la Métropole du Grand Paris créée en 2016 ? Quelles sont les orientations de la délégation au développement culturel ? Quels sont ses moyens d'action ?
- > ne relevant pas d'une 'compétence' de plein exercice, les enjeux culturels de la métropole parisienne ne peuvent-ils pas être considérés à partir des compétences relatives au développement économique, à l'aménagement, à l'environnement et au développement durable ?

### *Moyens*

- intervention / témoignage d'élue : conseillère métropolitaine, vice-présidente de la MGP - déléguée au développement culturel.

### *Programme pédagogique*

- > Intervention de Danièle PREMEL, vice-présidente de la Métropole du Grand Paris, déléguée au développement culturel. Intervention complétée à d'autres moments de la formation de courtes contributions en fonction de sa présence et au moment des séquences d'ADP.
- > Interactions avec les participant.e.s à la fois en cours d'intervention et dans la suite de l'intervention.

## **Séquence 4** : Présentation et mise en place de l'analyse des pratiques professionnelles

Durée de la séquence : 2 heures

### *Objectifs*

- > être en capacité de pouvoir et savoir exposer ses propres problématiques professionnelles, de les analyser collectivement et d'en dégager des orientations d'action opérationnelles et adaptées à son contexte de travail,
- > être en capacité de co-élaborer en équipe des projets culturels complexes,
- > être en capacité de reconnaître ses difficultés, voire ses échecs et d'en faire des alliés dans son action.

### *Contenus*

- > la démarche d'analyse des pratiques professionnelles à partir d'un support partagé
- > les problématiques de nature métropolitaine portées par les participants

### *Moyens*

- document / protocole d'analyse des pratiques professionnelles (ADP) remis à chaque participant.e

## *Programme pédagogique*

- > présentation de la démarche d'analyse des pratiques professionnelles à partir du protocole d'ADP.
- > choix par les participant.e.s des problématiques qui seront travaillées au cours de la formation.

## **JOURNEE 2**

**Séquence 5** - le fait métropolitain : approche transversale et opérationnelle

Durée de la séquence : 6 heures

### *Objectifs*

Complémentaire aux objectifs de la séquence 4 :

- > être en capacité de penser les liens, les interrelations, les interdépendances entre des phénomènes sociétaux qui paraissent dissociés mais qui, en réalité, ne le sont pas et s'alimentent les uns, les autres.

### *Contenus*

- > travaux d'analyse de pratiques professionnelles (ADP) sur des problématiques précises présentées par des participants – 1 heure 30 à 2 heures par processus d'ADP
- > interventions sur les thèmes suivants :
  - enjeux culturels métropolitains et définition de la valeur dans notre société
  - préservation de la biodiversité et mise en valeur de la diversité culturelle
  - quels modes de gouvernance et d'engagement citoyen dans la culture ?

### *Moyens*

- Protocole d'ADP
- Interventions magistrales *et* contributions à égalité et réciprocité avec les stagiaires

## *Programme pédagogique*

- > journée consacrée aux projets et problématiques métropolitaines des participant.e.s avec la contribution de Patrick VIVERET (philosophe, magistrat honoraire à la Cour des Comptes, pilote de la mission '*nouveaux facteurs de richesse*' de 2001 à 2004, co-fondateur des *Dialogues en Humanité* et co-rédacteur du *Manifeste convivialiste - déclaration d'interdépendance* ). Il participera toute la journée aux travaux collectifs sur les projets et problématiques des participant.e.s conformément à une de nos pratiques pédagogiques.

## **JOURNEE 3**

### **MATIN**

**Séquence 6** : le fait métropolitain : approche transversale et opérationnelle (suite)

Durée de la séquence : 3 heures 30

### *Objectifs (rappel)*

- > être en capacité de pouvoir et savoir exposer ses propres problématiques professionnelles, de les analyser collectivement et d'en dégager des orientations d'action opérationnelles et adaptées à son contexte de travail,
- > être en capacité de co-élaborer en équipe des projets culturels complexes,
- > être en capacité de reconnaître ses difficultés, voire ses échecs et d'en faire des alliés dans son action.



> être en capacité de penser les liens, les interrelations, les interdépendances entre des phénomènes sociétaux qui paraissent dissociés mais qui, en réalité, ne le sont pas et s'alimentent les uns, les autres.

#### *Contenus*

> travaux d'analyse de pratiques professionnelles (ADP) sur des problématiques précises présentées par des participants – 1 heure 30 à 2 heures par processus d'ADP

#### *Moyens*

- Protocole d'ADP

#### *Programme pédagogique*

> Poursuite du travail sur les problématiques et projets des participant.e.s en ADP.

### **JOURNÉE 3**

#### **APRES-MIDI**

#### **Séquence 7** – Synthèse et perspectives

Durée de la séquence : 3 heures 30

#### *Objectifs*

- > être en capacité de transférer les nouvelles compétences acquises dans son activité,
- > être en capacité de dégager des orientations d'action opérationnelles et adaptées à son contexte,

#### *Contenus*

Synthèse opérationnelle de la formation : pour chacun.e. mais/et en groupe : formulation de ses priorités d'actions, d'initiatives... temporalité, calendrier, moyens à réunir et ressources (y compris les ressources possibles parmi les membres du groupe de formation).

#### *Moyens*

- Travail individuel et collectif
- Enregistrement audio transmis

#### *Programme pédagogique*

Temps de synthèse opérationnelle de la formation : formulation de ses priorités d'actions, d'initiatives avec calendrier, moyens à réunir et ressources (y compris dans le groupe).

Travaux conduits par **Claude Paquin** et **Geneviève Goutouly-Paquin**.

## Informations pratiques

### Lieu de la formation

#### au Carreau du Temple

2 rue Perrée 75003 Paris

métro Temple ou République

### dates

Fin premier semestre 2023

### Modalités de mise en œuvre

Coût pédagogique de la formation : 1200 euros

Durée totale : 21 heures pendant 3 journées

Effectif maximum : 14 stagiaires

## RESPONSABLES DE LA FORMATION ET INTERLOCUTEURS

- Geneviève Goutouly-Paquin

[genevieve.goutouly@tertius-culture.com](mailto:genevieve.goutouly@tertius-culture.com)

06 23 19 44 52

Référente Handicap

- Claude Paquin :

[claud.paquin@tertius-culture.com](mailto:claud.paquin@tertius-culture.com)

06 12 31 94 48

Référent pédagogique et référent qualité



### co-directeurs de TERTIUS

agence d'ingénierie culturelle et organisme de formation

Numéro d'organisme de formation : 11 75 53431 75

Modalités de financement : cette formation peut être prise en charge par les différents fonds de formation des participant(e)s : n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans le montage de votre dossier de demande de financement de la formation.

### Modalités d'inscription

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite
- Les délais d'accès à la formation sont en fonction des délais fixés par les OPCO pour prendre en charge le financement.
- prérequis : aucun

### Nous délivrons une attestation de formation

#### Indicateurs de performance

Taux de satisfaction générale - session 2019 : 85%

Taux de recommandation – session 2019 : 89%

Taux d'accomplissement – session 2019 : 100%

Taux d'interruption en cours de formation – session 2019 : 0%

Nombre d'inscrit.e.s – session 2019 : 14

**Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion.**